



UNIVERSITÉ
SAVOIE
MONT BLANC

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

- Séance du 8 octobre 2020 -

Délibération n°3.2.08/10/2020
relative aux droits TOEIC

*Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L 613-1, L712-1 et L712-6-1,
Vu les statuts de l'université Savoie Mont Blanc, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du
7 juillet 2015, modifiés, et notamment son article 22,*

Article unique : Adoption des droits TOEIC pour l'année 2020/2021

Document fourni en annexe.

Résultat du vote :

Membres en exercice : 26
Quorum : 13
Membres présents : 12
Membres représentés : 5
Nombre de votants : 17

Nombre de suffrages exprimés : 17
Contre : 0
Abstention : 1
Pour : 16

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire de l'Université Savoie Mont Blanc, après en avoir délibéré, approuve à la majorité des membres présents et représentés, les droits TOEIC pour l'année 2020/2021 telles que présentés en séance et décrits en annexe.

Chambéry, le 10 décembre 2020

Le Président de l'Université Savoie Mont Blanc

Denis Varaschin



La présente délibération prend effet à compter de sa publication et de sa transmission au recteur.

Classée au registre des délibérations de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU), consultable à la direction des études et de la vie étudiante (DEVE)

Publiée le : **28 JAN. 2021**

Transmise au recteur le : **28 JAN. 2021**

Modalités de recours contre la présente délibération : En application des articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au recteur, d'un recours gracieux auprès du président de l'université Savoie Mont Blanc et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Grenoble.



Droits TOEIC 2020-2021

Toutes composantes

TOEIC	Montant TTC 2019-2020 voté à la CFVU du 10.10.2019	Montant TTC 2020-2021 soumis à la CFVU du 08.10.2020
Organisation de session interne		
Test TOEFL ITP - Niveau 1 (intermédiaire à avancé)	42 €	–
Test TOEIC Listening and Reading - Programme Institutionnel	42 €	43,20 €
Test TOEIC Listening and Reading Online - Programme Institutionnel	40,80 €	–
Personnel d'administration de test		
TCA for Paper Based Tests	–	–
Inscription à une Session de Test Programme Public ou Programme Institutionnel		
Test TOEIC Listening and Reading - Programme Public (avec photo sur l'attestation)	96 €	–
Test TOEIC Speaking and Writing - Programme Public (avec photo sur l'attestation) - Mobile	96 €	–
Options		
Attestation de résultats (0 € si pré-commandé)	1,20 €	1,20 €
Certificat (0 € si pré-commandé)	8,40 €	6,00 €
Correction Express	9,60 €	9,60 €
Descriptif individuel des compétences (0 € si pré-commandé)	1,20 €	1,20 €
Duplicata de l'attestation de résultats	8,40 €	8,40 €
Duplicata de l'attestation de résultats et du certificat	14,40 €	–
Duplicata du certificat	8,40 €	–
Remise étudiant (justificatif obligatoire)	-23,00 €	-23,00 €
Autre		
Formation habilitation TCA	60,00 €	–
Outils de préparation en ligne		
Super Prepa for the TOEIC Test	22,80 €	–
TOEIC Official Learning and Preparation Course - Avancé	32,40 €	–
TOEIC Official Learning and Preparation Course - Débutant	32,40 €	–
TOEIC Official Learning and Preparation Course - Débutant à Avancé	42 €	–
TOEIC Official Learning and Preparation Course - Débutant à Intermédiaire	39,60 €	–
TOEIC Official Learning and Preparation Course - Intermédiaire	32,40 €	–
TOEIC Official Learning and Preparation Course - Intermédiaire à Avancé	39,60 €	–